

RÉUNION DE RENTRÉE

Sections Européennes

MARDI 6 SEPTEMBRE 2022

L'ÉQUIPE INTERNATIONALE



Christine CAUCHON
Adjointe de direction



Hélène ARRETGROS
*Coordinatrice des projets
internationaux*



Anne CAILLAUD
Professeure de FLE



Signe PLOUGSTRUP
Assistante



Aurélie GOUNORD
*Assistante
administrative*



Nathalie GRIFFON
Comptable



Maureen Brethomé
*Assistant éducatrice
de Vie Scolaire*



Marie ROBIN
*Assistante éducatrice
de Vie Scolaire*

Charles Péguy *labellisé*



ORGANISATION PAR NIVEAU

SECONDE



- 1h de cours d'anglais en plus
- 1h de DNL (Discipline Non Linguistique)
Histoire, Géographie, Sciences Physiques,
Management, Maths, SVT
- Alternance toutes les 4-5 semaines



- 1h de cours d'anglais en plus
- 1h de DNL (Discipline Non Linguistique)
Histoire-Géographie, Sciences Physiques,
Management, SVT, Maths

TERMINALE



- 1h de cours d'anglais en plus
- 1h de DNL (Discipline Non Linguistique)
Histoire-Géographie, Sciences Physiques,
Management, SVT, Maths
- Passage du TOEIC
- Passage d'une épreuve pour les DNL

BAC GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

ORGANISATION

2 CONDITIONS D'OBTENTION :

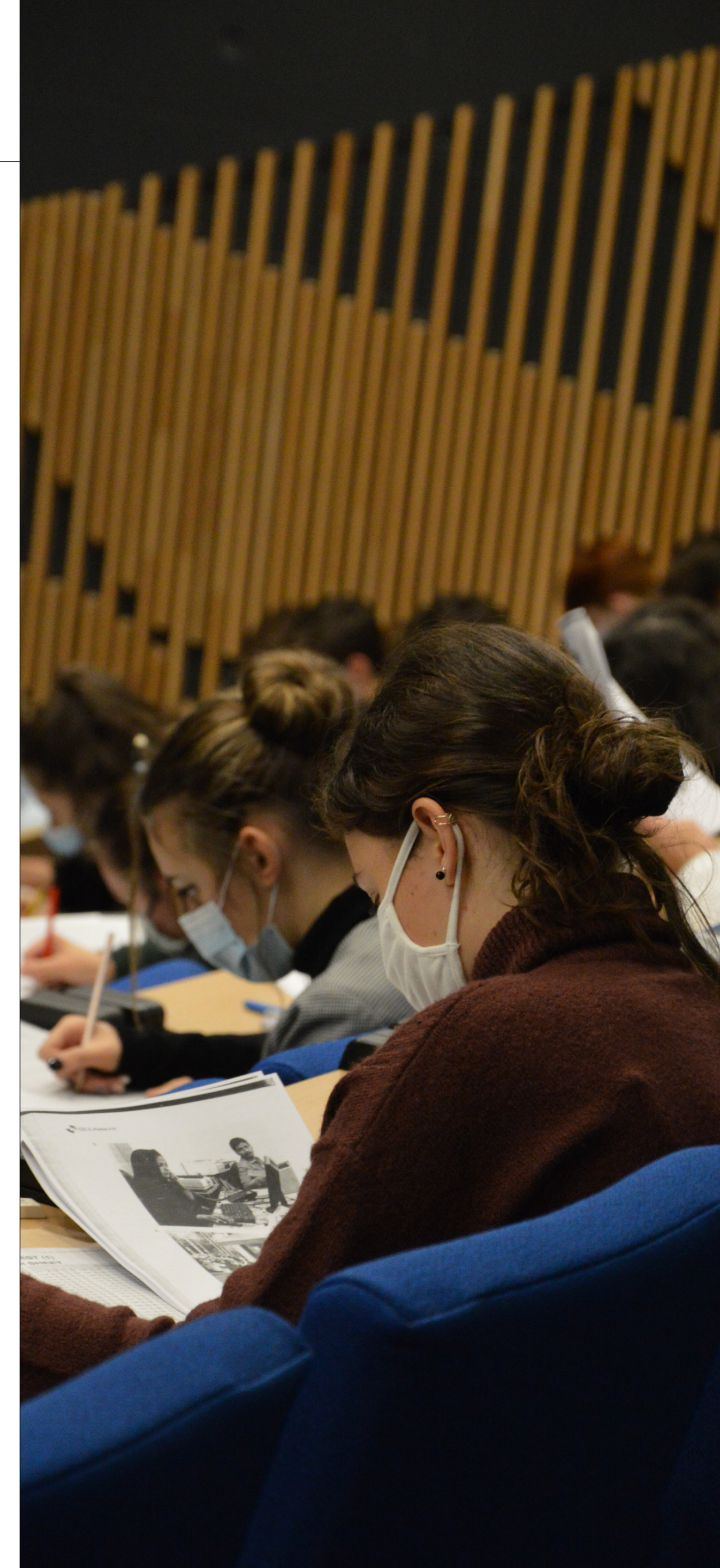
- Avoir obtenu la moyenne sur le cycle terminal en anglais
- Avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'évaluation orale de la DNL

REMARQUE :

Cette note est également prise en compte pour le calcul de la moyenne, comme les autres enseignements optionnels.

ÉPREUVE SPÉCIFIQUE :

- 20 % de la note par les professeurs de DNL
(*anglais+matière spécifique*)
- 80 % de la note à l'examen :
 - Étude d'un document
 - Entretien
 - Épreuve orale (20 min.)



BAC PROFESSIONNEL

ORGANISATION

- 1h de DELE en 2^{de}, 1^{re} et en T^{ale} en Histoire-Géographie, ESF, commerce, biologie, mathématiques
- En T^{ale}, passation d'un CCF à l'oral en présence du professeur d'anglais et de DELE
- Évaluation autour de la DELE, du stage réalisé à l'étranger
- Mention section euro si au moins 10/20 sur l'ensemble des CCF d'anglais et de DELE en 1^{re} et en T^{ale}



ÉLÈVES ÉTRANGERS

Embla MONEMAR
suédoise

Matéo ALMADA
mexicain

Javier CORRAL
espagnole

Taya GORDON
canadienne

Nhat Khanh Nhi TRAN
vietnamienne

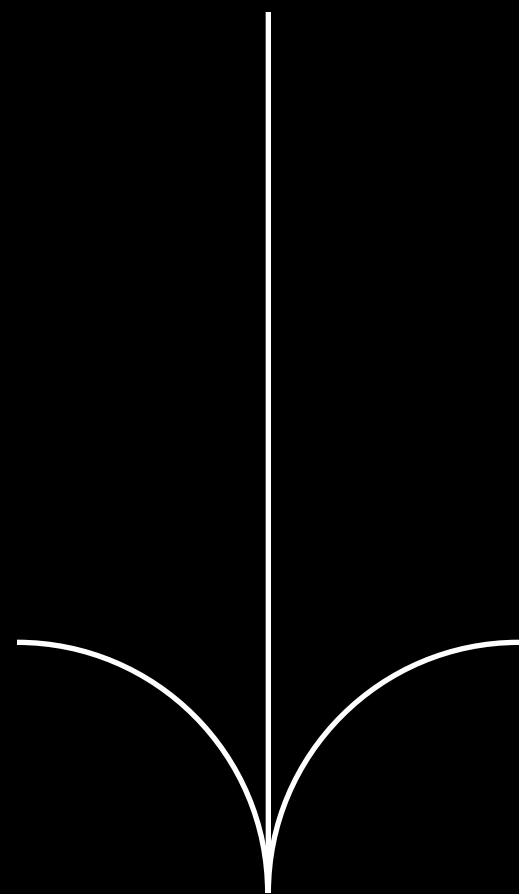
Uxia VAQUEIRO FERREIRA
espagnole

Eugénio SOCAS DIAZ
espagnol

Augustin LLERAS
colombien



Propositions



L'ensemble des propositions ci-dessous sont susceptibles d'évoluer en fonction des contraintes sanitaires des pays et des directives données par le gouvernement français.

ÉCHANGES

À destination des 2^{des} section européenne et professionnelles

Les objectifs des échanges sont de favoriser la correspondance avec un lycéen étranger, de pratiquer une langue étrangère, de croiser les expériences et de développer la découverte d'une culture différente. Les échanges sont organisés en lien avec des lycées étrangers partenaires.

Avant le départ, un questionnaire sera envoyé à l'élève. Il permet de réaliser les appariements, d'avoir toutes les informations utiles pour le voyage, et de connaître les binômes de l'élève pour la récupération des cours. Au retour, l'élève récupère ses cours avec le binôme défini et reprend sa scolarité normalement (DS inclus).

DANEMARK

Lycée Kragelund Efterskole

Ville Losning

Dates du séjour 29 nov. au 5 déc.

Accueil en France
(European Week) 26 au 31 mars

Prix 150 €*
subventionné par ERASMUS

➤ NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 / 25 élèves
(selon les disponibilités de notre partenaire)
+ 2 accompagnateurs

➤ HÉBERGEMENT

Dans les familles danoises
et à l'internat du lycée danois.

➤ DURÉE

1 semaine.

➤ LANGUE UTILISÉE

Lors du séjour au Danemark,
les élèves parlent en anglais.

➤ ORGANISATION

Le lycée d'accueil organise la semaine
des participants.

Aller à Efterskole au Danemark est une
expérience unique. En effet, dans ce
pays, de nombreux élèves réalisent une
année d'internat (appelée Efterskole).
Durant cette année, les jeunes suivent
des cours le matin, font des activités
sportives ou artistiques l'après-midi
et des animations ludiques le soir. Ils
apprennent à vivre ensemble et ils sont
encadrés par des enseignants tuteurs.
Nos élèves sont donc logés durant la
semaine à l'école et participent à toutes
les activités avec leurs correspondants,
notamment une excursion à Aarhus et
des visites pour comprendre l'histoire
des vikings. Ils vont également passer un
weekend chez leur hôte pour découvrir
la vie familiale danoise.



« Notre voyage au Danemark nous a permis de
découvrir une nouvelle culture et de progresser
en anglais. Nous avons visité la ville d'Aarhus
et ses magnifiques bâtiments. Nous avons
également pu découvrir un site viking. Lieu
où nous avons beaucoup appris sur la culture
danoise. Noël et toutes ses traditions sont très
importants pour eux. Après une semaine à
l'internat à vivre en collectivité avec tous les
autres élèves du lycée, nous sommes allés dans
nos familles d'accueil respectives pour vivre
un vrai week-end danois. Nous avons passé un
séjour inoubliable ! »

→ Charline

PAYS-BAS

Lycée Ulenhof College

Ville Doetinchem

Dates du séjour 4 au 11 février

Accueil en France
(European Week) 26 au 31 mars

Prix 150 €*
subventionné par ERASMUS

➤ NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 / 25 élèves
(selon les disponibilités de notre partenaire)
+ 2 accompagnateurs

➤ HÉBERGEMENT

Dans les familles néerlandaises.

➤ DURÉE

1 semaine.

➤ LANGUE UTILISÉE

Lors du séjour au Pays-Bas,
les élèves parlent en anglais.

➤ ORGANISATION

Le lycée d'accueil organise la semaine
des participants.

Durant cet échange à Doetinchem,
les élèves vont participer à 1 semaine
d'activités organisée par le Lycée Ulenhof,
qui accueillera 4 groupes de jeunes
européens, de 4 nationalités différentes,
pour l'occasion. Les élèves vont pratiquer
l'anglais tous les jours. Toutes les activités
sont réalisées en anglais et comprennent
des débats, des ateliers, des jeux
et activités sportives et artistiques.
Les élèves vont également aller
en excursion découvrir Amsterdam
ou La Haye, pendant 1 journée.



« Le séjour est très intéressant, nous apprenons
beaucoup de choses. La rencontre avec les
néerlandais s'est bien passée, nous apprécions
parler anglais et découvrir la culture
hollandaise. Lundi, nous avons fait des activités
au lycée avec des hongrois, des italiens, des
tchèques et des espagnols. Mardi, nous sommes
allés à Amsterdam. Nous avons d'abord été
au Rijksmuseum. Nous avons ensuite visité le
musée Anne Frank, très intéressant d'un point
de vue culturel. Moment assez émouvant !
En fin de semaine, nous avons découvert
Doetinchem et Utrecht et fait des activités
sportives et des quiz avec les autres étrangers. »

→ Jeanne

SÉJOURS

À destination des 2^{des} section européenne et professionnelles

Les objectifs des séjours sont de découvrir une ou des cultures différentes, de pratiquer une autre langue et de rencontrer des jeunes du même âge et de nationalités différentes.

Avant le départ, un questionnaire sera envoyé à l'élève. Il permet d'avoir toutes les informations utiles pour le voyage, et de connaître les binômes de l'élève pour la récupération des cours. Au retour, l'élève récupère ses cours avec le binôme défini et reprend sa scolarité normalement (DS inclus).

PAYS-BAS

Lycée EuropeShire School

Ville Eindhoven

Dates du séjour 2 au 7 avril

Prix 400 €

➤ **NOMBRE DE PARTICIPANTS**

25 / 30 élèves
(selon les disponibilités de notre partenaire)
+ 2 accompagnateurs

➤ **HÉBERGEMENT**

Auberge de jeunesse privatisée pour l'événement.

➤ **DURÉE**

1 semaine.

➤ **LANGUE UTILISÉE**

Lors du séjour au Pays-Bas, les élèves parlent en anglais.

➤ **ORGANISATION**

4 groupes de jeunes européens venant de 4 pays différents se rejoignent à Eindhoven. Les groupes sont mélangés pour favoriser la pratique de l'anglais.

La semaine est rythmée par des cafés linguistiques le matin et des activités sportives, artistiques ou culturelles l'après-midi. Le soir, des débats ainsi que des quiz sur l'Europe sont animés en anglais. 1 journée d'excursion permet des visites culturelles ou historiques à Eindhoven ou Amsterdam.



« Nous avons séjourné dans une auberge de jeunesse avec des néerlandais, des espagnols et des belges. Chaque matin nous faisons des activités par groupe de différentes nationalités avec l'obligation de parler en anglais. Nous avons également visité la ville de Someren et fait de la salsa ! Nous avons eu la chance de passer une journée entière à Amsterdam ! C'est l'un de mes meilleurs souvenirs du séjour. La ville est magnifique ! J'ai adoré ce voyage, en particulier les rencontres et la découverte de nouvelles cultures. Les activités m'ont permis de parler en anglais tout en m'amusant ! »

→ Mona

IMMERSIONS COURTES

À destination des 2^{des} et 1^{res} section européenne et professionnelles

L'objectif est de développer l'autonomie du lycéen en favorisant l'immersion dans un pays étranger, en famille et au sein d'un établissement scolaire partenaire. Cette mission d'étude de 15 jours permet également la pratique d'autres langues étrangères.

Avant le départ, un questionnaire sera envoyé à l'élève. Il permet de réaliser les appariements, d'avoir toutes les informations utiles pour le voyage, et de connaître les binômes de l'élève pour la récupération des cours. Au retour, l'élève récupère ses cours avec le binôme défini et reprend sa scolarité normalement (DS inclus).

SECONDES
ALLEMAGNE

Ville Waldshut-Tiengen

Quand ? 2022 / 2023

Prix 100 € / semaine
si subvention ERASMUS

Accueil des correspondants
en France et déplacement à l'étranger.

➤ NOMBRE DE PARTICIPANTS

2 à 6 élèves par séjour.

➤ DÉPLACEMENT

En autonomie.

➤ HÉBERGEMENT

Dans les familles.

➤ DURÉE

1 semaine.

➤ LANGUE UTILISÉE

Selon le pays et les langues
vivantes du jeune.

➤ ORGANISATION

Le lycéen sera scolarisé dans un
établissement partenaire. En dehors
des temps de cours, il sera sous la
responsabilité de la famille d'accueil
et pourra participer aux activités
sociales, associatives, sportives, dans
le respect des activités couvertes par
l'établissement.



PREMIERES

ALLEMAGNE, IRLANDE

Quand ? 2022 / 2023

Prix 100 € / semaine
si subvention ERASMUS

Accueil des correspondants
en France et déplacement à l'étranger.

► NOMBRE DE PARTICIPANTS

2 à 6 élèves par séjour.

► DÉPLACEMENT

En autonomie.

► HÉBERGEMENT

Dans les familles.

► DURÉE

2 semaines
(possibilité d'une semaine sur les vacances)

► LANGUE UTILISÉE

Selon le pays et les langues
vivantes du jeune.

► ORGANISATION

Le lycéen sera scolarisé dans un établissement partenaire. En dehors des temps de cours, il sera sous la responsabilité de la famille d'accueil et pourra participer aux activités sociales, associatives, sportives, dans le respect des activités couvertes par l'établissement.



« Notre séjour en Irlande s'est super bien passé. Nous avons été très bien accueillies par les familles de nos correspondantes. 15 jours, cela peut paraître court mais nous avons vraiment vu la différence au niveau de notre anglais, notamment sur la compréhension orale. L'immersion était assez dépaysante. Nous étions dans une école pour filles où le port de l'uniforme est obligatoire. Le rythme des cours est moins intense et les professeurs s'adaptent en fonction de l'humeur des élèves. Nous espérons pouvoir y retourner prochainement car nous avons tissé des liens forts avec nos familles d'accueil ! »

→ Élèves de Première

IMMERSIONS LONGUES

Ouvertes à tous

➤ RÉUNION D'INFORMATION
DES ASSOCIATIONS ORGANISATRICES

26 septembre
à 18h30

Tout élève, peu importe sa formation, peut être scolarisé à l'étranger pour réaliser une mission d'étude sur une période de 3, 6 ou 10 mois. Il est aussi possible d'accueillir un élève étranger pour une période variable.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service international du lycée. Il vous mettra en relation avec des associations linguistiques partenaires.

Avant le départ, dès que le projet est engagé prévenir le service international et le coordonnateur pédagogique. Lors de ce rendez-vous, sont abordés :

- Les conditions de départ
 - Le retour en cours
- (les rattrapages possibles, cours sur le drive, sites internet recommandés, tutorat)*

STAGES À L'ÉTRANGER

*À destination des élèves de BAC Professionnels
et Technologiques en 1^{re} et T^{ale}*

Depuis plusieurs années, notre projet éducatif encourage nos élèves et notre personnel à s'ouvrir au monde. Nous favorisons ainsi la mobilité de notre personnel, de nos élèves et de nos étudiants afin qu'ils développent leur formation professionnelle.

► STAGE À SÉVILLE POUR 3 ÉLÈVES DE BAC PRO SAPAT

« Pour notre stage à l'étranger, nous avons choisi de partir à Séville. On souhaitait partir parce qu'on avait envie de devenir indépendantes quelques semaines. Cela nous a fait beaucoup de bien ! À l'appartement, on s'était attribuées des tâches pour le ménage et la cuisine. Cette expérience nous a aussi permis de découvrir les conditions de travail dans un autre pays. Il a fallu parlé espagnol dans notre structure d'accueil : pas facile au début ! Au bout de 3 semaines sur place, nous étions beaucoup plus à l'aise avec la langue. Nos journées finissaient à 15h30. Cela nous a laissé le temps de visiter Séville et de profiter de l'ambiance de Noël ! On a qu'une envie, c'est d'y retourner ! »

→ Manon, Floée et Léa



► STAGE ERASMUS EN IRLANDE POUR 3 ÉLÈVES DE BAC PRO VENTE

« C'est incroyable de pouvoir visiter un autre pays dans le cadre d'un stage. Cette expérience va nous permettre de nous améliorer en anglais, tout en prenant connaissance d'une autre culture. Un vrai plus à valoriser dans nos CV ! En vente, c'est vraiment important de maîtriser plusieurs langues et notamment l'anglais pour pouvoir communiquer avec la clientèle étrangère. Dans notre formation, nous avons aussi des périodes de stage dans des structures. Ce séjour va donc nous permettre de découvrir les méthodes et conditions de travail dans un autre pays. »

→ Victor, Emma et Stéphanie

I3BBEL

Interdisciplinary Innovation and Internationalisation
in Business Baccalareate Education and Learning.

Le projet ERASMUS I3BBEL met chaque année en relation des établissements Européen pour faire travailler les élèves, par filières, sur des thématiques actuelles et de société. Ces partenariats permettent aux jeunes de se rencontrer lors d'un voyage dans l'un des lycée participant et de travailler en équipe.



En mars dernier, les élèves de Terminale STMG section européenne sont partis à Copenhagen. Le thème de cette année reposait sur la gestion des déchets alimentaires : « How to tackle food waste ? » Accueillis dans le lycée Niels Brock, nos élèves ont travaillé avec d'autres jeunes européens sur les problématiques économiques et écologiques des 30 prochaines années en Europe. Ils ont notamment réalisé une vidéo sur le gaspillage alimentaire.

→ Hélène ARRETGROS
coordinatrice des projets internationaux

Consignes administratives

INFORMATIONS AUX FAMILLES

• Si votre enfant doit suivre un traitement médical à l'étranger et/ou avoir des médicaments sur lui, suivre les consignes suivantes :

- Le jeune/sa famille doit fournir une photocopie de l'ordonnance des médicaments
- En cas de pathologie importante (ex : épilepsie, œdème de Quinck, etc...), le médecin traitant doit fournir un protocole en anglais précisant la pathologie et la démarche à suivre en cas de traitement urgent.

• Le règlement intérieur du lycée s'applique à l'étranger durant toute la durée du séjour. Toute transgression de ce règlement peut amener le chef d'établissement à rapatrier l'élève fautif. *Tous les frais engendrés par ce retour anticipé sont à la charge de la famille.*

• Il est recommandé aux familles de consulter le site Pasteur afin de vérifier que le jeune est à jour dans ses vaccinations pour la destination prévue. Avant toute mobilité, vérifiez les conseils aux voyageurs du pays de destination sur le site « France diplomatie » rubrique « conseil aux voyageurs ». Il est fortement conseillé de suivre l'actualité de la destination choisie et de respecter les préconisations qui y sont expliquées.

• Dès l'inscription du jeune à une mobilité du service international, aucune annulation ou report ne seront envisageables autres que celles pouvant être couvertes par les assurances contractées par la famille du jeune. Toute inscription est due dans son intégralité.

TRANSPORTS

• Aéroport ou gare SNCF :
Il y aura toujours une présence physique ou téléphonique avec un membre de la direction.

à l'aéroport, pour connaître le hall de départ et/ou d'arrivée, consultez le site Nantes Atlantique <https://www.nantes.aeroport.fr/fr/vols-en-temps-reel>

Merci d'être ponctuel lors des départs et des arrivées. En cas de problème, prévenir au numéro fourni lors des réunions de préparation.

ASSURANCES

Il est préconisé de se renseigner et/ou de souscrire le cas échéant à une extension de responsabilité civile selon la destination du jeune incluant le rapatriement et les frais médicaux éventuels. Pour certaines destinations, le choix de l'extension de garantie de RC est imposé par le pays.

Ne sont pas inclus dans les garanties d'assurance :
→ Les conséquences résultant de l'usage de stupéfiants et de l'absorption l'alcool.
→ La pratique des sports listés comme sport à risque suivant le code des assurances (ex : l'ascension en montagne, plongée, karting et autres sports mécaniques, boxe, sports aériens liste non exhaustive)
→ Les conséquences d'une inobservation volontaire de la réglementation du pays visité ou de la pratique d'activités non autorisées par les autorités locales.

Le jeune correspondant étranger est sous la responsabilité des familles d'accueil durant tout le temps passé en famille et durant toutes les activités ayant lieu en dehors des activités scolaires prévues par le lycée lors de l'accueil.

FAQ

➤ INTERNAT/RESTAURATION

Mon enfant est interne, peut-il accueillir son coorespondant à l'internat ?

→ Il n'est pas possible d'accueillir son correspondant à l'internat, il faut prévoir d'accueillir en famille.

Mon enfant est interne, y a-t-il une déduction de frais lors de l'absence ?

→ L'internat est calculé sur la base d'un forfait annuel, il n'y a donc aucune régulation effectuée et possible en dessous de 21 jours d'absence. Au delà de 21 jours d'absence, une régulation des repas est effectuée suite à une demande écrite de la famille.

Mon enfant est demi-pensionnaire, y a-t-il une déduction de frais de restauration lors de l'absence ?

→ Il y a une régulation possible car l'élève ne « badge » pas au restaurant durant son absence. Il doit néanmoins annuler ses repas à la semaine grâce à son compte restauration.

➤ TRANSPORT

Mon enfant prend le car scolaire, qu'en est-il de son correspondant ?

→ Le correspondant peut prendre le même car que votre enfant sous réserve des places disponibles. Chaque élève remplit un questionnaire en ligne avec ses numéros de car et nous communiquons les informations aux compagnies. Si les cars sont pleins, le covoiturage devra être effectué par les familles.

Mon enfant prend le train, qu'en est-il de son correspondant ?

→ Vous devez prendre les billets nécessaires au transport du correspondant. Il n'y a aucun accord entre la SNCF et le lycée.



DOCUMENTS OBLIGATOIRES

➤ CARTE D’IDENTITÉ OU PASSEPORT



En cours de validité jusqu’au retour en France du jeune. Passeport obligatoire pour les destinations hors union européenne.

➤ CARTE EUROPÉENNE D’ASSURANCE MALADIE



Pour les voyages en union européenne. Ce document est à demander à la caisse d’assurance maladie (amelie.fr - msa.fr). Compter 3 semaines minimum avant réception.

➤ CERFA D’AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
D'UN Mineur NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE
(Article 375 du code civil, dernier alinéa et 376-1 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale, entrée en vigueur le 10 décembre 2016)

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS
Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____
Prénom(s) : _____
Né(e) le : ____/____/____ à (lieu de naissance) : _____
Pays de naissance : _____

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION
Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____
Nom d'usage (si, sans d'apocryphe) : _____
Prénom(s) : _____
Né(e) le : ____/____/____ à (lieu de naissance) : _____
Pays de naissance : _____ Nationalité : _____
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :
☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (préciser) : _____
Adresse : _____
Code postal : ____/____/____ Commune : _____
Pays : _____
Téléphone (recommandé) : _____
Courriel (recommandé) : _____

3. DURÉE DE L'AUTORISATION
La présente autorisation est valable jusqu'au : ____/____/____ inclus.
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.
Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE
« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations » :
DATE : ____/____/____ Signature du titulaire de l'autorité parentale : _____
*Une feuille détachable au verso du verso d'impression et des annexes.

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE
« Appui de l'autorisation » :
Type de document (cocher la case) : ☐ Carte nationale d'identité ☐ Passeport ☐ Autre (Préciser) : _____
Délivré(e) le : ____/____/____
Par (autorité de délivrance) : _____
* La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être jointe et comporter les noms, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que date de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.
* Pièce de nationalité française : cette section d'identité au passeport, en cours de validité au moins depuis le 1^{er} août 2011.
* Autorisation de l'Union européenne en d'un État partie et l'autorité sur l'Union européenne (Exemple : Espagne, Portugal et l'autorisation de la Belgique, cette section d'identité au passeport, délivrée par l'autorité compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ne doit pas être jointe au dossier.
* L'Union européenne : passeport délivré par l'autorité compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité au document de sortie délivré au titre de l'Article 375 du Code de Commerce ou au titre de l'Article 376 du Code de Commerce, en cours de validité.
* RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire écarter aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'opposition de sortie du territoire sans l'autorisation des forces armées, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 100-4 du code de procédure pénale. »

Le CERFA AST est un document administratif remplissable et téléchargeable en ligne sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

➤ LES CRITÈRES D’UN CERFA CONFORME

1. Il est dûment rempli et signé par l’un des représentants légaux du jeune. Les 2 ne doivent pas signer le même CERFA. Si les 2 signatures sont nécessaires, il faut établir 2 CERFA AST.
2. Il est accompagné d’une photocopie de la CNI (Carte Nationale d’Identité) recto/verso ou du Passeport du représentant légal signataire du CERFA.

LA SIGNATURE SUR LE CERFA ET CELLE SUR LA PIÈCE D’IDENTITÉ DOIVENT ÊTRE IDENTIQUES !

Si l’enfant ne porte pas le même nom que le signataire, il faut *une photocopie du livret de famille prouvant l’affiliation*.
Exemple : Hélène Dupont part à Madrid, sa maman Madame Martin signe les documents, elle doit fournir une photocopie de son livret de famille en plus de celle de sa pièce d’identité.



LES ÉLÈVES AYANT FOURNI UN CERFA NON CONFORME NE PASSERONT PAS LES CONTRÔLES DE SÉCURITÉ (AÉROPORTS, GARES, ETC..)

LE LYCÉE NE POURRA PAS ÊTRE TENU RESPONSABLE D’UNE NON CONFORMITÉ DU CERFA

Échanges avec la salle
